

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1737

19 juillet 2013

### SOMMAIRE

52686656 S.A. ....	83337	Travelport Investor LLC .....	83331
AB Acquisitions Luxco 1 S.à r.l. ....	83338	Travelport Investor (Luxembourg) Part- nership S.E.C.S. ....	83333
Aesa S.à r.l. ....	83376	Travelport (Luxembourg) S.à r.l. ....	83332
AGR*Topwave Europe S.A. ....	83339	TREI Real Estate Luxembourg S.à r.l. ....	83330
A-Konzepthaus GmbH Niederlassung Lu- xemburg .....	83337	TREI Real Estate Luxembourg S.à r.l. ....	83330
A&K S.à r.l. ....	83338	TRG Blue Rock HBM Holdings S.à r.l. ....	83331
Albra S.A. ....	83376	Tyamo S.à r.l. ....	83333
Apex Capital Partners S.à r.l. ....	83338	Tyamo S.à r.l. ....	83334
A.T.F. Investissements S.A. ....	83337	Ulcy S.A. ....	83332
AT & T Global Network Services Belgium Luxembourg S.p.r.l. ....	83342	Universal Luxembourg Corporation .....	83332
Auto KMA .....	83338	USG Financial Forces S.A. ....	83334
Baltine Holding S.à r.l. ....	83341	VAH Private Equity SICAV .....	83334
Eagle Trading S.à r.l. ....	83376	Valla Park Luxco S.à r.l. ....	83341
Finanz- und Industrie Konzern Rav S.A. .....	83344	ValueInvest Asset Management S.A. ....	83331
Global SN Holding S.à r.l. ....	83353	Vauban Properties S.A. ....	83336
Helix Offshore International Holdings S.à r.l. ....	83366	Ver-Glas S.à r.l. ....	83336
insideOut Communication S.à r.l. ....	83337	Vericon Holding S.A. ....	83335
International Reserves S.à r.l. ....	83357	Vespucci S.à r.l. ....	83332
International Reserves SCS .....	83357	Virtualstage s.à r.l. ....	83335
KBC Lease (Luxembourg) S.A. ....	83356	Vitor S.à r.l. ....	83335
Lloyds TSB International Liquidity .....	83366	VLK GmbH .....	83335
Massy Chateau Holding (Luxembourg) S. à r.l. ....	83343	Vontobel Europe S.A. ....	83333
Mosaic Co-Investors S.à r.l. ....	83340	Voyages Wagener S.A. ....	83333
Muse Holdings S.à r.l. ....	83341	West Air Luxembourg S.A. ....	83336
My Family Office .....	83342	Widdem .....	83343
Otho S.A. ....	83343	WPP Luxembourg Europe S.à r.l. ....	83334
Rochelux S.A., SPF .....	83340	WPP Luxembourg Europe Two S.à r.l. ....	83335
Sogeneco International S.A. ....	83331	WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l. ..	83338
TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l. ....	83330	WPP Luxembourg Gamma Sàrl .....	83339
Transbella Investholding S.A. ....	83339	WPP Luxembourg Germany Holdings S.à r.l. ....	83342
Trans-Pisco S.à r.l. ....	83330	Xefin S.à r.l. ....	83336
		Ysata .....	83337
		Zikade Handels S.A. ....	83336

**TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 28.479.600,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 118.284.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 20 mars 2013*

En date du 20 mars 2013, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 16 mai 2013,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013073114/16.

(130089876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Trans-Pisco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4798 Linger, 101, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 141.582.

—  
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 janvier 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 11 février 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013073126/13.

(130089611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**TREI Real Estate Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.387.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2013073128/12.

(130089822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**TREI Real Estate Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.387.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Avril 2013.

Fabrice Mas

Manager B

Référence de publication: 2013073129/13.

(130089922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Sogeneco International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 149.248.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.06.2013.

Pour: SOGENECO INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013073083/15.

(130090046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Travelport Investor LLC, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 174.054.

*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 20 mars 2013*

En date du 20 mars 2013, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 16 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Travelport Investor LLC

Signature

Référence de publication: 2013073108/16.

(130089908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**TRG Blue Rock HBM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 156.941.

Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 16 janvier 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 15 février 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013073130/13.

(130089621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**ValueInvest Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 36, rue Marie-Adélaïde.  
R.C.S. Luxembourg B 62.793.

Les comptes annuels au 31 DEC 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juin 2013.

Référence de publication: 2013073145/10.

(130090187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Travelport (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 8.976.275,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 118.283.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 20 mars 2013*

En date du 20 mars 2013, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 16 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Travelport (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013073104/15.

(130089841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**UNICORP, Universal Luxemburg Corporation, Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 23.131.

—  
Le bilan au 30.06.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013073140/14.

(130090072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Ulcly S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.421.

—  
Veillez noter que la société anonyme H.R.T. Révision S.A., R.C.S. Luxembourg B 51238 a désormais son siège social à L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

Luxembourg, le 04.06.2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ULCY S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013073139/13.

(130089550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Vespucci S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 960.150,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.724.

—  
EXTRAIT

L'associé Prelios S.P.A. de la Société a transféré en date du 1<sup>er</sup> avril 2013 son siège social au 27, Viale Piero e Alberto, 20126 Milan.

Luxembourg, le 15 Mai 2013.

Stefan Koch.

Référence de publication: 2013073148/12.

(130089321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Vontobel Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 2-4, rue Jean l'Aveugle.  
R.C.S. Luxembourg B 78.142.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg avec No. L130063987 au 23 avril 2013. La présente constitue le redressement de ce document.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Vontobel Europe S.A.

Référence de publication: 2013073150/12.

(130089612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Tyamo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 156.992.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TYAMO S.à.r.l. (en liquidation)*

Société à responsabilité limitée

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2013073136/13.

(130090168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Voyages Wagener S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9170 Mertzig, 1, Kirchepad.  
R.C.S. Luxembourg B 111.077.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013073151/14.

(130090074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Travelport Investor (Luxembourg) Partnership S.E.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 143.470.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 20 mars 2013*

En date du 20 mars 2013, l'actionnaire unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 16 mai 2013,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Travelport Investor (Luxembourg) Partnership S.E.C.S.

Signature

Référence de publication: 2013073106/15.

(130089864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**VAH Private Equity SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.887.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

*Pour le Conseil d'administration*

Signature

Référence de publication: 2013073153/12.

(130090174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Tyamo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 156.992.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TYAMO S.à.r.l. (en liquidation)*

Société à responsabilité limitée

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2013073137/13.

(130090169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**WPP Luxembourg Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.474.418.100,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 85.550.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Europe S.à r.l.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013073179/14.

(130089376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**USG Financial Forces S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 44.107.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement au siège de la société, en date du 01/11/2012 à 10 heure.*

L'Assemblée Générale décide de transférer, à partir du 1<sup>er</sup> Août 2012, le siège social de la société au 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie sincère et conforme

Hubert VANHOE / Nathalie CALLE / / Horex BVBA

*Administrateur / Administrateur / Administrateur par Dieter HONORE*

Référence de publication: 2013073143/15.

(130089509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Vericon Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 29.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2013073158/10.

(130089946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Virtualstage s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7349 Heisdorf, 25B, rue Henri de Stein.  
R.C.S. Luxembourg B 158.113.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073161/10.

(130090040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Vitor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 18, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 54.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2013073162/10.

(130089377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**VLK GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 3, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 83.592.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073163/10.

(130089883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**WPP Luxembourg Europe Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 124.854.075,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 160.777.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Europe Two S.à r.l.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013073180/14.

(130089375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Ver-Glas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1732 Luxembourg, 3, rue Jos Hess.  
R.C.S. Luxembourg B 152.376.

—  
*Rectificatif du dépôt numéro L130073736 du 8 mai 2013*

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.  
259 ROUTE D'ESCH  
L-1471 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2013073157/14.

(130089691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**West Air Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.  
R.C.S. Luxembourg B 83.004.

—  
Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073171/10.

(130089886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Vauban Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.  
R.C.S. Luxembourg B 47.719.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073156/10.

(130089983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Xefin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 160.859.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013073188/10.

(130090208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Zikade Handels S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 158.429.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZIKADE HANDELS S.A.

Référence de publication: 2013073195/10.

(130090003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Ysata, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 140.763.

La convention de domiciliation du siège social de la société à responsabilité limitée YSATA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140763 sis à L-8308 Mamer/Capellen, 75, Parc d'activités, conclue en date du 27 juin 2008, a été dénoncée ce jour avec effet immédiat.

Le 3 juin 2013.

Pour FIDOMES S.A.

Référence de publication: 2013073193/11.

(130089924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

**52686656 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 166.109.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013073197/11.

(130089907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

**A.T.F. Investissements S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 102.914.

## EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre l'étude DURO & GOEBEL et la société anonyme A.T.F. Investissements S.A., établie et ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, inscrite au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 102 914, a été dénoncé le 04 juin 2013 par l'Agent domiciliataire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073219/11.

(130090301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**A-Konzepthaus GmbH Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-6470 Echternach, 14, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 162.391.

Les comptes annuels de la société mère de droit étranger au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/06/2013.

Référence de publication: 2013073224/11.

(130091024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**insideOut Communication S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 77, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 168.441.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073218/10.

(130091029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 90.447.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.490.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013073181/14.

(130089435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**A&K S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 39.766.

Le bilan arrêté au 30 JUIN 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013073223/10.

(130090463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Apex Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 172.458.

La dénomination sociale correcte de l'associé unique de la Société est APCAP Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073231/10.

(130090773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Auto KMA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9254 Diekirch, 24, route de Larochette.

R.C.S. Luxembourg B 131.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073235/10.

(130091032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**AB Acquisitions Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 129.314.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66494 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073238/10.

(130090979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**AGR\*Topwave Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3320 Berchem, 39, route de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 66.575.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 15 mai 2013 les décisions suivantes:

- Les actionnaires nomment les administrateurs suivants:

M.Aleksander Broda, né le 11/11/1974 à Krakow et demeurant Ul. Armii Krajowej 77/9, 30-150 Krakow (Pologne)

M.Robert Cowden, né le 01/05/1962 à West Virginia et demeurant 400 Honey Locust Drive, Cranberry Township, Pennsylvania, 16066 (USA)

Le mandat des administrateurs viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

- L'assemblée prend note du changement de commissaire TOP Audit S.A. (anciennement PKF Abax Audit S.A.) et nomme en remplacement Compliance & Control, 6 place de Nancy L-2212 Luxembourg R.C.S, Luxembourg B 172.482.

Le mandat du commissaire arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013073243/20.

(130090312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Transbella Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 50.672.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 23 mai 2013 à 09h30

- le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1<sup>er</sup> juin 2013;

- a été nommé commissaire aux comptes CRT REGISTER (AMSTERDAM) LIMITED, Companies House Cardiff No. 06090931, ayant son siège social 122-126 Tooley Street, SE1 2TU London, Royaume-Uni,

à effet rétroactif du 13 avril 2013 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019 en remplacement de CRT REGISTER INTERNATIONAL SA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRANSBELLA INVESTHOLDING SA

Johannes C. VOESENEK

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2013073127/20.

(130089806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**WPP Luxembourg Gamma Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 5.134.898.550,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 79.018.

Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Gamma S.à r.l.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013073182/14.

(130089419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Mosaic Co-Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 711.886,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 172.771.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique du 28 mai 2013*

En date du 28 mai 2013 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Craig S. Glick, en tant que gérant ayant le pouvoir de signature A de la Société et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérant ayant le pouvoir de signature A:*

- John Perry

*Gérants ayant le pouvoir de signature B:*

- Hille-Paul Schut

- Cristina Lara

- Neela Gungapersad

L'associé unique a également pris note du changement d'adresse de John Perry, ayant le pouvoir de signature A, avec effet rétroactif au 28 mai 2013:

Monsieur John Perry, 5221 N. O'Connor Blvd., Suite 1100, 75039 Irving, Texas, USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Hille-Paul Schut

*Mandataire*

Référence de publication: 2013072883/26.

(130090131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Rochelux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 35.011.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 mai 2013 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, il est décidé de nommer au poste d'administrateur:

\* Monsieur Joël Maréchal, comptable, né à Arlon (B) le 12/09/1968, avec adresse professionnelle au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg,

\* Monsieur Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, né à Luxembourg (GDL) le 05/03/1953, demeurant 67 rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg,

\* Madame Nicole Hénoumont, employée privée, née à Arlon (B) le 19/02/1959, demeurant 8A, rue de Grumelange, B-6630 Martelange.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste de Commissaire aux comptes:

La société LATIS S.A. (LUXEMBOURG ADVISORY TRUST AND INTERNATIONAL SERVICES), société anonyme ayant son siège social 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, RCS Luxembourg B 131666.

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31.12.2013.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de transférer le siège de la société au 29, avenue de la Porte-Neuve à L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

ROCHELUX S.A., SPF

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013073025/27.

(130089383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Muse Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.601.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance et par l'associée unique en date du 31 mai 2013*

1. Madame Ruth VON WYL a démissionné de son mandat de gérante A.
2. Monsieur James Alan GRIEVE, CEO Reinet Investments Manager, né à Edinbourg (Royaume Uni), le 5 juin 1952, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.
3. Madame Diane LONGDEN, CFO Reinet Investments Manager, née à Rotherham (Royaume Uni), le 24 octobre 1961, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri, a été nommée comme gérante A pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Swen-Henrik GRUNDMANN, Company Secretary Reinet Investments Manager, né à Wiesbaden (Allemagne), le 21 août 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
5. Le nombre de gérants a été augmenté de 3 (trois) à 5 (cinq).
6. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Muse Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013072885/25.

(130089511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Valla Park Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 160.670.

—  
Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073144/11.

(130089974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Baltine Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 156.868.

—  
Suite à la cession de parts sociales en date du 5 Juin 2013, l'associé unique Stichting Administrative Foundation Manacor Luxembourg a cédé ses parts sociales comme suit:

- Cession de 1.250.000 parts sociales au profit de Stichting Foundation Manacor Luxembourg 2, immatriculée au Registre de Kamer van Koophandel sous le numéro 852864620 et dont le siège social se trouve à Gemeente Rotterdam, 3112 Rotterdam, Pays-Bas.

A compter du 5 Juin 2013, le capital social de la Société est réparti comme suit:

- Stichting Foundation Manacor Luxembourg 2 détient 1.250.000 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fabrice Mas / Robert Strietzel

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2013073284/18.

(130090863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**My Family Office, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 131.564.

—  
*Extrait de la réunion de l'assemblée générale statutaire du 10 mai 2013*

1. Les mandats d'administrateurs de Monsieur Olivier COUCHARD (né le 21 juillet 1968 à Etterbeek (Belgique) et demeurant 12, rue de la Boissette, B - 1340 Ottignies) et de Madame Olivia ORBAN (née le 26 septembre 1966 à Uccle (Belgique) et demeurant au 19, rue du Pannebourg, B - 6700 Waltzing / Arlon), sont renouvelés pour une période de trois. Leurs mandats arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

2. Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre MALLIAR, arrivé à échéance, ne sera pas renouvelé.

3. Monsieur Rodolphe CARPENTIER de CHANGY (né le 4 mai 1967 à Uccle (Belgique) et demeurant 9, rue de la Montagne, L - 8379 Kleinbettingen), est nommé au poste d'administrateur pour une période de trois ans en remplacement de Monsieur Jean-Pierre MALLIAR, dont le mandat est arrivé à échéance. Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

4. Le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Olivier COUCHARD (né le 21 juillet 1968 à Etterbeek (Belgique) et demeurant 12, rue de la Boissette, B - 1340 Ottignies), est renouvelé pour une période de trois. Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

5. Le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Joeri STEEMAN (né le 11 juin 1966 à Wilrijk (Belgique) et demeurant professionnellement au 24, rue Saint Mathieu, L - 2138 Luxembourg), est renouvelé pour une période de trois ans. Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Olivier COUCHARD / Olivia ORBAN

*Président Administrateur-délégué / Administrateur*

Référence de publication: 2013072887/26.

(130090181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**WPP Luxembourg Germany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 44.550.000,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 148.398.

—  
Avec effet au 19 mars 2013, Monsieur Hendrik Johannes Antonius van Breemen a démissionné de son poste de gérant de la Société.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Germany Holdings S.à r.l.

*Signature*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013073183/14.

(130089371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**AT & T Global Network Services Belgium Luxembourg S.p.r.l., Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 72.253.

—  
EXTRAIT

Par décision du conseil de gérance, l'adresse de la succursale est dorénavant la suivante:

AT & T Global Network Services Belgium Luxembourg S.p.r.l.,

Succursale d'une société de droit étranger

70, route d'Esch

L-1470 Luxembourg

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073275/14.

(130090326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Massy Chateau Holding (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.178.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mai 2013, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 31 mai 2013, LAC/2013/24828, aux droits de soixante-quinze euro (75,- EUR), que la société "MASSY CHATEAU HOLDING (LUXEMBOURG) S. à r.l." (en liquidation volontaire), RCS Luxembourg Numéro B 136.178, ayant son siège social à 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, constituée en date du 23 janvier 2008 par acte de Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, numéro 618 du 12 mars 2008.

La société a été mise en liquidation par acte du même notaire en date du 31 octobre 2011, publié au Mémorial C, numéro 3057 du 13 décembre 2011.

La Société a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant 5 (cinq) ans à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg à l'adresse suivante: 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013072898/23.

(130090379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Otho S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 128.333.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 27 mai 2013:*

Les mandats des administrateurs et commissaire étant échus, l'Assemblée décide de nommer:

- aux fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Giovanni VITTORE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

- à la fonction d'Administrateur, Monsieur Roland DE CILLIA, Expert-Comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

- à la fonction d'Administrateur, Monsieur Frédéric NOEL, Avocat, demeurant professionnellement au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg;

- à la fonction de Commissaire, la société BENOY KARTHEISER Management S.à.r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n° B 33849, établie au 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OTHO S.A.

Référence de publication: 2013072969/20.

(130089867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Widdem, Société Anonyme.**

Siège social: L-5680 Dalheim, 14, Wenkelhiel.

R.C.S. Luxembourg B 125.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 04 juin 2013.

Pour WIDDEM S.A.

Référence de publication: 2013073173/11.

(130089522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

---

**Finanz- und Industrie Konzern Rav S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.699.

—  
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth day of May;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

1. Mrs Ripsime AMBARTSUMYAN, born on the 24 October 1974, in Erevan (Russia), residing in Ch. du Pré-de-la-Blonde 4, CH-1253 Vandoeuvres, Switzerland,

2. Mrs Evdokia GEORGIU, born on the 4 Dezember 1976, in Lemesos (Cyprus), residing in 9A Tyrranoktonon, 4104 Limassol, Cyprus,

both duly represented by Mr. Christian TAILLEUR, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, by virtue of two proxies given under private seal; such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing persons, represented as stated above, have requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company ("société anonyme") which they deem to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

**I. Name - Duration - Purpose - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established a public limited company ("société anonyme") under the name of "FINANZ- UND INDUSTRIE KONZERN RAV S.A." (the "Company"), which will be governed by the present articles of association (the "Articles") as well as by the respective laws and more particularly by the modified law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Law").

**Art. 2.** The duration of the Company is unlimited.

**Art. 3.** The Company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may acquire shares in companies which have invested or will invest in watches and or in the watch industry.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The purpose of the Company is also the acquisition, sale, administration, renting of any real estate property, build or not, both in the Grand-Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may borrow in any form whatever.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the Law.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote its development or extension.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg).

The registered offices of the Company may be transferred to any other place within the municipality of the registered office by a simple decision of the board of directors.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

**II. Capital – Shares**

**Art. 5.** The Company has an issued capital of thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR), divided into one hundred (100) shares with a par value of three hundred ten Euro (310.- EUR) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the Law, redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§ 1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

### **III. General meetings of shareholders Decision of the sole shareholder**

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held on the 3rd Thursday of June at 3:00 p.m. at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person by writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication as his proxy.

The use of video conferencing equipment, conference call or other means of telecommunication shall be allowed and the shareholders using these technologies shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video, by phone or by other means of telecommunication. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax, telegram, telex, telephone or other means of telecommunication, provided in such latter event such vote shall be confirmed in writing. Any shareholder can also vote by correspondence, by returning a duly completed and executed form (the "form") sent by the board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be and containing the following mentions in English and French:

- a) the name and address of the shareholder;
- b) the number of shares he owns;
- c) each resolution upon which a vote is required;
- d) a statement whereby the shareholder acknowledges having been informed of the resolution(s) upon which a vote is required;
- e) a box for each resolution to be considered;
- f) an invitation to tick the box corresponding to the resolutions that the shareholder wants to approve, reject or refrain from voting;
- g) a mention of the place and date of execution of the form;
- h) the signature of the form and a mention of the identity of the authorized signatory as the case may be; and

i) the following statement: "In case of lack of indication of vote and no box is ticked, the form is void". The indication of contradictory votes regarding a resolution will be assimilated to a lack of indication of vote. The form can be validly used for successive meetings convened on the same day. Votes by correspondence are taken into account only if the form is received by the Company at least two days before the meeting. A shareholder cannot send to the Company a proxy and the form for the same meeting. However, should those two documents be received by the Company, only the vote expressed in the form will be taken into account.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

#### IV. Board of directors

**Art. 9.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company.

However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification.

These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. The chairman of the board of directors shall not have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail, by facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing, the entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The Company will be bound (i) by the joint signature of two (2) director, or (ii) by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be validly bound, in any circumstances and without restrictions, by the individual signature of the sole director.

#### **V. Supervision of the company**

**Art. 14.** The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

#### **VI. Accounting year, Balance**

**Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on 1<sup>st</sup> of January of each year and shall terminate on 31<sup>st</sup> of December of the same year.

**Art. 16.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by Law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Dividends may also be paid out of inappropriate net profit brought forward from prior years. Dividends shall be paid in Euros or by free allotment of shares of the Company or otherwise in specie as the directors may determine, and may be paid at such times as may be determined by the board of directors.

Payment of dividends shall be made to holders of shares at their addresses in the register of shareholders. No interest shall be due against the Company on dividends declared but unclaimed.

#### **VII. Liquidation**

**Art. 17.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

#### **VIII. Amendment of the articles of incorporation**

**Art. 18.** The Articles may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

#### **IX. Final clause - Applicable law**

**Art. 19.** All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

##### *Transitory dispositions*

1. The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31<sup>st</sup> of December 2013.

2. The first General Meeting will be held in the year 2014.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of the Company thus having been established, the one hundred (100) shares have been subscribed as follows:

1) Mrs Ripsime AMBARTSUMYAN, predesignated, ninety-nine shares . . . . .	99
2) Mrs Evdokia GEORGIU, predesignated, one share . . . . .	<u>1</u>
Total: one hundred shares . . . . .	100

All these shares have been fully paid up by the aforesaid subscribers by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Corporation, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Extraordinary general meeting decisions taken by the sole shareholder*

The aforementioned appearing persons, representing the whole of the subscribed share capital, have adopted the following resolutions as shareholders:

1. The number of directors is fixed at three (3) and that of the statutory auditors at one (1).

2. The following persons are appointed as directors:

- Mr. Christian TAILLEUR, private employee, born in Metz (France), on May 17, 1967, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen;

- Mr. Keimpe REITSMA, private employee, born in Leiden (The Netherlands), on June 12, 1956, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen; and

- Mr. James BODY, private employee, born in Clare (Ireland), on April 5, 1976, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen and

3. The limited liability company "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", established and having its registered office in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 152.398, is appointed as statutory auditor.

4. The mandates of the directors and the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2018, unless such mandates will expire at any prior day by a resolution of the shareholders.

5. The registered office is established in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxyholder has signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-quatre mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **ONT COMPARU:**

1. Madame Ripsime AMBARTSUMYAN, née le 24 octobre 1974, à Erevan (Russie), demeurant à Ch. du Pré-de-la-Blonde 4, CH-1253 Vandoeuvres, Suisse.

2. Madame Evdokia GEORGIU, née le 4 décembre 1976 à Lemesos (Chypre), demeurant à 9A Tyrranoktonon, 4104 Limassol, Chypre.

ici représentées par Monsieur Christian TAILLEUR, employé privé, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations,

après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

### I. Nom, Durée, Objet, Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de "FINANZ- UND INDUSTRIE KONZERN RAV S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

**Art. 2.** La durée la de Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra acquérir des actions dans des sociétés qui ont investi ou investiront dans les montres ou dans l'industrie horlogère.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

L'objet de la Société est également l'achat, la vente, la gestion et la location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra, dans les limites fixées par la Loi, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

### II. Capital social - Actions

**Art. 5.** La Société a un capital émis de trente et un mille euros (31.000,-EUR), divisé en cent (100) actions avec une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite.

Une copie certifiée conforme de l'acte conférant à cet effet délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le troisième jeudi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme son mandataire.

L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo, conférences téléphoniques ou tout autre moyen de télécommunication est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies seront présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo, par téléphone ou par tout autre moyen de télécommunication. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par télécopie, télégramme, télex, téléphone ou tout autre moyen de télécommunication, étant entendu que dans ce dernier cas le vote devra être confirmé par écrit. Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé (le "formulaire") envoyé par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas et contenant les mentions suivantes en langue anglaise et française:

- a) le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) le nombre d'actions qu'il détient;
- c) chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
- e) une case pour chaque résolution à considérer;
- f) une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir de voter;
- g) une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;
- h) la signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et
- i) la déclaration suivante: "A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul. L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote. Le formulaire peut être utilisé pour des assemblées successives convoquées le même jour. Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Un actionnaire ne peut pas adresser à la Société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la Société, le vote exprimé dans le formulaire primera.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

#### IV. Conseil d'administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Le président du conseil d'administration n'aura pas une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée (i) par la signature conjointe de deux administrateurs ou (ii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique.

#### V. Surveillance de la société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

#### VI. Exercice social - Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Des dividendes peuvent également être payés sur bénéfices reportés d'exercices antérieurs. Les dividendes seront payés en euros ou par distribution gratuite d'actions de la Société ou autrement en nature selon la libre appréciation des administrateurs, et peuvent être distribués à tout moment à déterminer par le conseil d'administration.

Le paiement de dividendes sera fait aux actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des actions. Aucun intérêt ne sera dû par la Société sur dividendes distribués mais non revendiqués.

#### VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

#### IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2014.

##### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les cent (100) actions ont été souscrites comme suit:

1) Madame Ripsime AMBARTSUMYAN, prédésignée, quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	99
2) Madame Evdokia GEORGIOU, prédésignée, une action . . . . .	<u>1</u>
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes ces actions ont été libérées entièrement par les souscriptrices prédites moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à partir de ce jour à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

#### *Assemblée générale des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique*

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes sont appelées comme administrateurs:
  - Monsieur Christian TAILLEUR, employé privé, né à Metz (France), le 17 mai 1967, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen;
  - Monsieur Keimpe REITSMA, employé privé, né à Leiden (Pays-Bas), le 12 juin 1956, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen; et
  - Monsieur James BODY, employé privé, né à Clare (Irlande), le 5 avril 1976, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
3. La société à responsabilité limitée "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 152.398, est nommée commissaire aux comptes de la Société.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2018, à moins que ces mandats n'expirent à une date quelconque antérieure par une décision des actionnaires.
5. Le siège social de la Société sera établi à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. TAILLEUR, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mai 2013. LAC/2013/24209. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013073453/529.

(130090867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

#### **Global SN Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 172.249.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth of May;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

#### APPEARED:

1. Polish Enterprise Fund VII, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership whose registered office is at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, acting through its general partner, Polish Enterprise Investors VII, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership whose registered office is at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

acting through its general partner, Polish Enterprise Investors VII, GP Ltd, a Cayman Islands exempted company whose registered office is at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, herein referred to as "PEF",

here represented by Mr Philippe PONSARD, ingénieur commercial, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 15 May 2013.

2. Morgan Stanley Private Markets Fund V LP, a Delaware limited partnership whose registered office is at c/o the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, acting through its general partner, Morgan Stanley PMF V GP LP, a Delaware limited partnership whose registered office is at c/o the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, acting through its general partner, Morgan Stanley Alternative Investments LLC, a Delaware limited liability company whose registered office is at c/o the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, herein referred to as "Morgan Stanley",

here represented by Mr Philippe PONSARD, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on 14 May 2013.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated above, requested the undersigned notary to enact the following:

- That they are the only two members of Global SN Holding S.à r.l., herein referred to as the "Company", with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 172249, incorporated on 18 October 2012 pursuant to a deed drawn-up by Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 2840 of 22 November 2012, the by-laws of which have been amended for the last time on 7 December 2012 pursuant to a deed drawn-up by the undersigned notary, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 271 of 5 February 2013.

- All this being declared, the appearing parties, represented as stated hereabove, holding one hundred percent (100%) of the corporate capital of the Company, have taken the following resolutions:

*First resolution*

The members decide to increase the corporate capital by an amount of EUR 180,750.- (one hundred eighty thousand seven hundred fifty Euro) in order to raise it from EUR 6,525,000.- (six million five hundred twenty-five thousand Euro) to EUR 6,705,750.- (six million seven hundred five thousand seven hundred fifty Euro) by creation and issue of 7,230 (seven thousand two hundred thirty) new corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, benefiting of the same rights and advantages as the presently issued corporate units, entirely subscribed by the existing members, proportionally to their existing interest in the capital of the Company.

*Subscription - Payment*

Thereupon,

- PEF, represented as stated above, declares to subscribe to 5,741 (five thousand seven hundred and forty-one) new corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each to be issued and to fully pay them up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim of an amount of at least EUR 143,525.- (one hundred forty-three thousand five hundred twenty-five Euro) it holds against the Company,

and

- Morgan Stanley, represented as stated above, declares to subscribe to 1,489 (one thousand four hundred eighty-nine) new corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each to be issued and to fully pay them up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim of an amount of at least EUR 37,225.- (thirty-seven thousand two hundred twenty-five Euro) it holds against the Company.

Proof of the existence and the value of such contribution has been given to the notary executing this deed by a declaration of the managers of the Company that will remain attached to the present deed.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the members resolve to amend article 5 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at EUR 6,705,750.- (six million seven hundred five thousand seven hundred fifty Euro) divided into 268,230 (two hundred sixty-eight thousand two hundred thirty) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each."

### Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand four hundred Euros (EUR 1,400.-).

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Follows the French version of the preceding text:

L'an deux mille treize, le dix-sept mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### ONT COMPARU:

1. Polish Enterprise Fund VII, L.P., un limited partnership constitué aux Iles Caymans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans, représenté par son general partner, Polish Enterprise Investors VII, L.P., un limited partnership constitué aux Iles Caymans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans, représenté par son general partner, Polish Enterprise Investors VII, GP Ltd, une société constituée aux Iles Caymans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans, ci-après dénommée «PEF»,

ici représenté par Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration donnée sous seing privé en date du 15 mai 2013,

2. Morgan Stanley Private Markets Fund V LP, un limited partnership constitué au Delaware ayant son siège social à c/o the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, représenté par son general partner, Morgan Stanley PMF V GP LP, un limited partnership constitué au Delaware ayant son siège social à c/o the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, représenté par son general partner, Morgan Stanley Alternative Investments LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware ayant son siège social à c/o the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, ci-après dénommée «Morgan Stanley»,

ici représenté par Monsieur Philippe PONSARD, prénommé,

spécialement mandaté à cet effet par procuration donnée sous seing privé en date du 14 mai 2013.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, seront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les deux seuls associés de la société Global SN Holding S.à r.l., ci-après dénommée la «Société», ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 172249, constituée le 18 octobre 2012 suivant un acte de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2840 du 22 novembre 2012, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 7 décembre 2012 suivant un acte du notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 271 du 5 février 2013;

- Tout ceci ayant été déclaré, les comparants, représentés comme dit ci-avant, détenant cent pour cent (100%) du capital de la Société, ont pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 180.750,- (cent quatre-vingt mille sept cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel EUR 6.525.000,- (six millions cinq cent vingt-cinq mille euros) à EUR 6.705.750,- (six millions sept cent cinq mille sept cent cinquante euros) par la création et l'émission de 7.230 (sept mille deux cent trente) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes, entièrement souscrites par les actuels associés, proportionnellement à leur participation dans le capital de la Société.

*Souscription - Libération*

Alors,

- PEF, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire à 5.741 (cinq mille sept cent quarante et une) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune à émettre, et les libérer intégralement moyennant conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible qu'il détient à l'encontre de la Société et s'élevant à au moins EUR 143.525,- (cent quarante-trois mille cinq cent vingt-cinq euros),

et

- Morgan Stanley, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire à 1.489 (mille quatre cent quatre-vingt-neuf) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune à émettre, et les libérer intégralement moyennant conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible qu'il détient à l'encontre de la Société et s'élevant à au moins EUR 37.225,- (trente-sept mille deux cent vingt-cinq euros),

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'une déclaration émise par les gérants de la Société, laquelle restera annexée au présent acte.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 6.705.750,- (six millions sept cent cinq mille sept cent cinquante euros) représenté par 268.230 (deux cent soixante-huit mille deux cent trente) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. PONSARD, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mai 2013. LAC/2013/23406. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013073484/155.

(130090617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**KBC Lease (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 27.895.

1) Monsieur Vincent HENNEAUX est nommé Administrateur - Délégué avec effet au 24 avril 2013. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

2) Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Geert MARKEY, avec effet au 24 avril 2013. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Le 15 mai 2013.

KBC LEASE (LUXEMBOURG) S.A.

Hugo VANDERPOOTEN / Michel RABAU

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013073593/17.

(130091107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**International Reserves SCS, Société en Commandite simple,  
(anc. International Reserves S.à r.l.).**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 176.518.

In the year two thousand and thirteen, the twenty-second day of March.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

International Resources Corporation, a company existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Uglan House, South Church Street, George Town KY1-1104, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Companies Registrar of the Cayman Islands under number 132916,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of International Reserves S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, with a share capital of USD 20,000 and in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the Company). The Company was incorporated in the Cayman Islands and the registered office, principal establishment and central administration of the Company was transferred from the Cayman Islands to the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary on the date hereof, in the process of publication with the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since such deed.

The appearing party, duly represented, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To approve the transfer of one (1) share with a par value of one US Dollar cent (USD 0.01) to International Reserves LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808 and registered with the Secretary of State of the State of Delaware (International Reserves LLC) in accordance with article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and to approve International Reserves LLC as a new shareholder of the Company as a consequence of the said transfer of share.

2. To change the legal form of the Company so as to convert it from a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) into a limited partnership (*société en commandite simple*);

3. To change the name of the Company from International Reserves S.à r.l. into International Reserves SCS.

4. To fully restate the Company's articles of association.

5. To accept the termination of the mandate of the managers of International Reserves S.à r.l. and to grant them full discharge for the performance of their duties as from the date of their appointment as managers of International Reserves S.à r.l. until the date of the termination of their mandate.

6. To confirm the registered office of International Reserves SCS.

7. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder notes the terms of article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended whereby "shares may not be transferred *inter vivos* to non-members unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting" and acknowledges that the Sole Shareholder entered, on the date hereof, as transferor, into a share transfer agreement with International Reserves LLC as transferee whereby the Sole Shareholder agreed to transfer one (1) share of the Company with a par value of one US Dollar cent (USD 0.01) (the Share) to International Reserves LLC.

As a consequence, the Sole Shareholder RESOLVES to approve the transfer of the Share and to approve International Reserves LLC as new shareholder.

International Reserves LLC, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, joined the general meeting of the shareholders as a shareholder and is referred to, together with the Sole Shareholder, as the Shareholders.

The above proxy, signed 'ne varietur' by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Second resolution*

The Shareholders RESOLVE to change the legal form of the Company so as to convert it from a private limited liability company (société à responsabilité limitée) into a limited partnership (société en commandite simple), with continuity of its legal personality, in accordance with article 3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

*Third resolution*

The Shareholders RESOLVE to change the name of the Company from International Reserves S.à r.l. into International Reserves SCS.

*Fourth resolution*

The Shareholders RESOLVE to fully restate and adapt the articles of incorporation of the Company to the new legal form of the Company, which shall forthwith read as follows:

**"I. Name - Statutory seat - Duration - Object**

**Art. 1. Name.** There exists among International Reserves LLC, being the general partner (associé commandité) (the General Partner) and International Resources Corporation, being the limited partner (associé commanditaire) (the Limited Partner) and any and all persons or entities who may become partners in the future, a limited partnership (société en commandite simple) under the name International Reserves SCS (the Partnership), governed by the present agreement (the Agreement) and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

**Art. 2. Statutory Seat.** The statutory seat of the Partnership is established in the city of Luxembourg.

**Art. 3. Duration.**

3.1. The Partnership is established for an unlimited duration.

3.2. The term of the Partnership does not end by the resignation, dissolution or bankruptcy or insolvency of any of the General Partner(s) or Limited Partner(s).

**Art. 4. Object.**

4.1. The object of the Partnership is the management of its assets (gestion de fortune), including the investment in and holding of shares, debt instruments and similar securities, without participating in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Partnership may make such investment by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner.

4.2. The Partnership may borrow from its direct or indirect partners or entities affiliated therewith for the accomplishment of its object. The Partnership may give guarantees and pledges, may transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Partnership may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

4.3. The Partnership may carry out any transaction which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**II. Capital - Units**

**Art. 5. Capital.**

5.1. The unit capital of the Partnership is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by two million (2,000,000) units with a par value of one US Dollar cent (USD 0.01) each (the Units and each a Unit).

5.2. The General Partner holds one (1) Unit (the General Partner Unit), and the Limited Partner holds one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (1,999,999) Units (the Limited Partner Units).

5.3. All the Units are fully paid up.

5.4. There will be set up a premium account into which any premium paid on any Limited Partner Unit in addition to its par value (the Limited Partner Premium) will be transferred). Each Limited Partner will be entitled to the Limited Partner Premium in proportion to the percentage of the aggregate number of Limited Partner Units held by such Limited Partner.

**Art. 6. Transfer of Units.**

6.1. The Units are freely transferable among the Partners.

6.2. No transfers of Limited Partner Units to a third party will be made without the prior written approval of the General Partner(s).

6.3. No transfers of General Partner Units to a third party will be made without the prior written approval of all the Partners.

6.4. The transfer of Units will only be binding upon the Partnership following a notification to the Partnership of the transfer as provided for in article 1690 of the civil code.

**Art. 7. Liability.**

7.1. The liability of a Limited Partner(s) will be limited to the amount of its respective contribution to the Partnership, and, except as otherwise required by Law, nothing in this Agreement will remove, diminish or affect such limitation provided such Limited Partner complies with the provisions of this Agreement and any applicable laws.

7.2. The General Partner is jointly and severally liable towards third parties for all the obligations of the Partnership.

**Art. 8. Issuance of Units.**

8.1 The admission of additional partners and the issuance of Units to such partners will be subject to the prior written approval of the General Partner(s).

**Art. 9. Form of Units - Partners' register.**

9.1. Units are and will remain in registered form.

9.2. A register of Units will be kept at the office of the Partnership and may be examined by each Partner who so requires.

**III. Management - Delegation of powers - Auditor - Representation**

**Art. 10. Management.**

10.1. The Partnership will be managed by one or several General Partner(s).

10.2. The General Partner(s) will have full powers to carry out and approve for the Partnership all acts and operations consistent with the Partnership's objects.

10.3. The General Partner(s) are vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Partnership's interest which are not expressly reserved by the Law or by this Agreement to the general meeting of Partners.

10.4. In case of plurality of General Partners, decisions of the General Partners will be validly taken if adopted by a majority of the General Partners.

**Art. 11. Delegation of powers.**

11.1. Subject to article 15.1(c), the General Partner(s) may at any time appoint one or several ad hoc agent(s) to perform specific tasks. The General Partner(s) will determine the powers and remuneration (if any) of such agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant condition of the agency. The agent(s) so appointed are in any case revocable ad nutum by decision of the General Partner(s).

11.2. The appointment of agent(s) pursuant to article 11.1 above will have no effect on the unlimited liability of the General Partner(s).

**Art. 12. Auditor.**

12.1. The Partnership may appoint an auditor and will do so in the cases required by the Law. The auditor will be appointed by the general meeting of Partners for a term which may not exceed six years, renewable.

12.2. The auditor is revocable ad nutum by the general meeting of Partners.

**Art. 13. Representation.**

13.1. The Partnership will be bound by the sole signature of the General Partner, or in case of plurality of General Partners, by the sole signature of any General Partner or by the sole signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Partnership has been validly delegated by the General Partner(s).

**Art. 14. Remuneration of the General Partner(s).**

14.1. The General Partner(s) may receive an annual remuneration for their duties in connection with the Partnership, such remuneration to be decided upon from time to time by the general meeting of Partners.

**Art. 15. Restrictions on Limited Partners.**

15.1. No Limited Partner will:

- (a) be permitted to take part in, or interfere in any manner with, the control of the business or affairs of the Partnership;
- (b) have any vote in the management or operation of any Partnership asset; or
- (c) have the authority or power to act as agent for or on behalf of the Partnership or any other partner, to do any act which would be binding on the Partnership or any other partner, or to incur any expenditures on behalf of or with respect to the Partnership.

**IV. General Meetings of partners**

**Art. 16. Powers and Voting rights.**

16.1. Each Unit entitles its holder to one vote in general meetings of Partners.

16.2. Each Partner may appoint any person or entity as its attorney pursuant to a proxy given by letter, telefax or e-mail, to represent it at a general meeting of Partners.

#### **Art. 17. Form - Quorum - Majority.**

17.1. The Partners will meet as often as necessary upon call of the General Partner or, in case of plurality of General Partners, any one General Partner, with at least two days prior written notice. The general meeting of Partners will be held at the place indicated in the convening notice.

17.2. If all the Partners are present or represented at a general meeting of Partners, the convening notices may be waived in writing.

17.3. Subject to article 17.5 of this Agreement, resolutions at general meetings of Partners will be passed validly by a simple majority of Partners present or represented at the meeting.

17.4. Notwithstanding article 17.3 of this Agreement, the general meeting of Partners will not validly deliberate unless the General Partner or, in case of plurality of General Partners, each General Partner is present or represented.

17.5. Any general meeting of Partners convened to amend any provision of, and/or fully restate, this Agreement will not validly deliberate unless at least one half of the Units outstanding is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to this Agreement. If the quorum requirement is not satisfied, a second general meeting of partners may be convened by registered letter confirmed by the stamp evidencing the date of dispatch addressed to each Partner. Such convening notice will reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous general meeting of Partners. The second general meeting of Partners will validly deliberate regardless of the proportion of Units represented. Resolutions are validly adopted when approved by Partners representing three quarters of the Units outstanding and by the General Partner, or in case of plurality of General Partners, each of the General Partners. Contrary to the previous sentence, resolutions concerning the amendment of this Agreement reflecting the transfer of a Unit among the Partners, the transfer of Limited Partner Units to a third party and the admission of additional Partners and the issuance of Units to such Partners, are validly adopted when approved by the General Partner, or in case of plurality of General Partners, each of the General Partners.

17.6. Decisions of the Partners may be taken by circular resolution, the text of which will be sent to the Partners in writing, whether in original or by telefax or e-mail. The partners will cast their vote by signing the circular resolution.

### **V. Annual general meeting - Accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 18. Annual General Meeting.**

18.1. A general meeting of Partners approving the financial statements of the Partnership will be held annually within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Partnership or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting.

#### **Art. 19. Accounting Year.**

19.1. The accounting year of the Partnership will begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

19.2. In respect of each accounting year, the General Partner(s) will draw up an inventory and prepare the financial statements of the Partnership in accordance with the Law.

#### **Art. 20. Allocation of Profits.**

20.1. The allocation and distribution of profits will be determined and, as the case may be, declared by the general meeting of Partners, upon proposal of the General Partner(s).

20.2. Each Partner has the right to participate in the profits of the Partnership in proportion to the percentage of the aggregate amount of capital held by him in the Partnership, consisting of the par value of the Units held by such Partner plus, in the case of a Limited Partner, any Limited Partner Premium attached to the Limited Partner's Units.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 21. Dissolution - Liquidation.**

21.1. In the event of dissolution of the Partnership for any reason and at any time whatsoever, liquidation will be carried out by one or several liquidator(s) appointed by the general meeting of Partners deciding such liquidation.

21.2. Such general meeting of Partners will also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

#### **Art. 22. Allocation of the liquidation surplus.**

22.1. After payment of all debts and liabilities of the Partnership or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the Partners in proportion to the percentage of the aggregate amount of capital held by him in the Partnership, consisting of the par value of the Units held by such Partner plus, in the case of a Limited Partner, any Limited Partner Premium attached to the Limited Partner's Units.

## VII. General provision

### Art. 23. Application of the Law.

23.1. This Agreement is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular the Law.

#### *Transitory provision*

By exception to article 19.1, the first accounting year of the Partnership begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

#### *Fifth resolution*

The Shareholders RESOLVE to accept the termination, with immediate effect, of the mandate of Luis Armando Trillo as manager of International Reserves S.a r.l. and to grant them full discharge for the performance of their duties as from the date of their appointment as managers of International Reserves S.a r.l. until the date of the termination of their mandate.

#### *Sixth resolution*

The Shareholders RESOLVE to confirm that the registered office of the Partnership is set at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

#### *Seventh resolution*

The Shareholders RESOLVE to allocate the total amount of the share premium existing in the share premium account of International Reserves S.a r.l. on the date of the present deed to the Limited Partner Premium account.

#### *Estimate of Costs*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour de mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A comparu:**

International Resources Corporation, une société constituée selon les lois des Îles Cayman, dont le siège social est situé au PO Box 309, Uglan House, South Church Street, George Town KY1-1104, Grand Cayman, les Îles Cayman, et immatriculée auprès du registre des sociétés des Îles Cayman sous le numéro 132916,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de International Reserves S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, disposant d'un capital social de USD 20.000 et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée dans les Îles Cayman et le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société ont été transférés des Îles Cayman au Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant à la date des présentes, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les Statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis ledit acte.

La partie comparante, valablement représentée, reconnaissant avoir été pleinement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Approbation de la cession d'une (1) part d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) à International Reserves LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social est établi au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808 et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware (International Reserves LLC)

conformément à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et approbation de International Reserves LLC en tant que nouvel associé de la Société en conséquence de ladite cession de part.

2. Modification de la forme juridique de la Société afin de la convertir d'une société à responsabilité limitée en une société en commandite simple.

3. Modification de la dénomination de la Société de International Reserves S.à r.l. en International Reserves SCS.

4. Refonte complète des statuts de la Société.

5. Acceptation de la résiliation du mandat des gérants de International Reserves S.à r.l. et octroi d'une pleine décharge pour l'exercice de leurs fonctions à compter de la date de leur nomination en tant que gérants de International Reserves S.à r.l. jusqu'à la date de la résiliation de leur mandat.

6. Confirmation du siège social de International Reserves SCS.

7. Divers.

a prié le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique note les termes de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée selon lequel «les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social» et prend acte que l'Associé Unique a conclu, à la date des présentes, en tant que cédant, un contrat de cession de part avec International Reserves LLC, en tant que cessionnaire, selon lequel l'Associé Unique a accepté de céder une (1) part de la Société d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) (la Part) à International Reserves LLC.

En conséquence, l'Associé Unique DECIDE d'approuver la cession de la Part et approuve International Reserves LLC en tant que nouvel associé.

International Reserves LLC, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, rejoint l'assemblée générale des associés en tant qu'associé et est désigné avec l'Associé Unique les Associés.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés DECIDENT de modifier la forme juridique de la Société afin de la convertir d'une société à responsabilité limitée en une société en commandite simple, avec pleine continuité de sa personnalité juridique, conformément à l'article 3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Troisième résolution*

Les Associés DECIDENT de modifier la dénomination de la Société de International Reserves S.à r.l. en International Reserves SCS.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés DECIDENT de refondre intégralement et d'adapter les statuts de la Société à la nouvelle forme juridique de la Société, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

### **I. Dénomination - Siège social - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé entre International Reserves LLC, en tant qu'associé commandité (l'Associé Commandité) et International Resources Corporation, en tant qu'associé commanditaire (l'Associé Commanditaire) et toutes les personnes ou entités pouvant devenir associés dans le futur, une société en commandite simple prenant la dénomination de International Reserves SCS (la SCS), régie par le présent contrat (le Contrat) et par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la SCS est établi en la ville de Luxembourg.

**Art. 3. Durée.**

3.1. La SCS est constituée pour une durée illimitée.

3.2. La SCS ne prend pas fin par la démission, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité affectant un ou plusieurs Associé(s) Commandité(s) ou Associé(s) Commanditaire(s).

**Art. 4. Objet social.**

4.1. L'objet de la SCS est la gestion de fortune, y compris l'investissement dans et la détention de parts, d'instruments de dettes et de titres similaires, sans participation à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. La SCS peut effectuer ces investissements par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière.

4.2. La SCS peut emprunter à ses associés directs ou indirects ou entités affiliées et ce pour réaliser son objet. La SCS peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la SCS ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3. La SCS peut effectuer toute transaction qui, directement ou indirectement, favorise ou se rapporte à son objet social.

## II. Capital - Parts

### Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social de la SCS est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par deux millions (2.000.000) de parts d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune (les Parts et chacune une Part).

5.2. L'Associé Commandité détient une (1) Part (la Part de l'Associé Commandité) et l'Associé Commanditaire détient un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.999.999) Parts (les Parts de l'Associé Commanditaire).

5.3. Toutes les Parts sont entièrement libérées.

5.4. Un compte de prime d'émission sera ouvert, sur lequel sera versé toute prime payée en plus de la valeur nominale de toute Part de l'Associé Commanditaire (les Primes de l'Associé Commanditaire). Chaque Associé Commanditaire aura un droit aux Primes de l'Associé Commanditaire proportionnel au pourcentage du nombre total de Parts de l'Associé Commanditaire que l'Associé Commanditaire possède.

### Art. 6. Cession de Parts.

6.1. Les Parts sont librement cessibles entre Associés.

6.2. Aucune cession de Parts de l'Associé Commanditaire à un tiers ne pourra être réalisée sans le consentement écrit préalable de l'Associé Commandité.

6.3. Aucune cession de Parts de l'Associé Commandité à un tiers ne pourra être réalisée sans le consentement écrit préalable de tous les Associés.

6.4. Une cession de Parts ne sera opposable à la SCS que suivant la notification à la SCS de la cession conformément à l'article 1690 du code civil.

### Art. 7. Responsabilité.

7.1. La responsabilité du ou des Associé(s) Commanditaire(s) sera limitée au montant de leur apport à la Société et, sauf disposition contraire de la Loi, le présent Contrat n'annulera, ne restreindra ni n'affectera ladite restriction à condition que ledit Associé Commanditaire se soumette aux dispositions du présent Contrat et de toutes les lois applicables.

7.2. L'Associé Commandité sera conjointement et solidairement responsables envers les tiers de toutes les obligations de la Société.

### Art. 8. Emission de Parts.

8.1. L'admission d'associés supplémentaires et l'émission de Parts à ces associés seront soumises au consentement écrit préalable du ou des Associé(s) Commandité(s).

### Art. 9. Forme des Parts - Registre des associés.

9.1. Les Parts sont et resteront nominatives.

9.2. Il sera tenu au siège de la SCS un registre des Parts dont tout Associé qui le requiert pourra prendre connaissance.

## III. Gérance - Délégation de pouvoirs - Commissaire - Représentation

### Art. 10. Gérance.

10.1. La SCS sera gérée par un ou plusieurs Associé(s) Commandité(s).

10.2. Le(s) Associé(s) Commandité(s) auront tous les pouvoirs pour mener et approuver pour la SCS, tous les actes et opérations compatibles avec la réalisation des objets de la SCS.

10.3. Le(s) Associé(s) Commandité(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la SCS qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par ce Contrat à l'assemblée générale des Associés.

10.4. En cas de pluralité des Associés Commandités, les décisions des Associés Commandités seront valablement prises à la majorité des Associés Commandités.

### Art. 11. Délégation de pouvoirs.

11.1. Sous réserve de l'article 15.1(c), le(s) Associé(s) Commandité(s) peuvent à tout moment nommer un ou plusieurs mandataire(s) ad hoc pour accomplir des tâches spécifiques. Le(s) Associé(s) Commandité(s) détermineront les pouvoirs

et rémunération (le cas échéant) de ces mandataires, la durée de leur mandat et toute autre condition du mandat. Les mandataires ainsi nommés sont révocables ad nutum par décision des Associés Commandités.

11.2. La nomination des mandataires conformément à l'article 11.1. ci-dessus n'aura pas d'effet sur la responsabilité illimitée du(des) Associé(s) Commandité(s).

#### **Art. 12. Commissaire.**

12.1. La SCS peut nommer un commissaire et y procédera dans les cas prévus par la Loi. Le commissaire sera nommé par l'assemblée générale des Associés pour une durée ne pouvant excéder six années, renouvelable.

12.2. Le commissaire est révocable ad nutum par l'assemblée générale des Associés.

#### **Art. 13. Représentation.**

13.1. La SCS est engagée par la seule signature de son Associé Commandité ou, en cas de pluralité de Associés Commandités, par la seule signature de tout Associé Commandité ou par la seule signature de toute personne à laquelle le pouvoir de signer pour la SCS a été valablement conféré par les Associé(s) Commandité(s).

#### **Art. 14. Rémunération du ou des Associé(s) Commandité(s).**

14.1. Les Associé(s) Commandité(s) peu(vent)t recevoir rémunération annuelle de la SCS pour leurs fonctions, une telle rémunération sera décidée dans le temps par l'assemblée générale des Associés.

#### **Art. 15. Restrictions relatives à ou aux Associé(s) Commanditaire(s).**

15.1. Aucun Associé Commanditaire:

- (a) ne sera autorisé à participer ou à interférer de quelque manière que ce soit dans le contrôle des affaires de la SCS;
- (b) n'aura de droit de vote dans la gestion ou les opérations relatives aux actifs de la SCS, ni
- (c) n'aura l'autorité ni le pouvoir d'agir en tant que mandataire pour ou au nom de la SCS ou de tout autre associé, ni d'exécuter des actes engageant la SCS ou tout autre associé, ni d'encourir des frais au nom de ou en relation avec la SCS.

### **IV. Assemblées générales des associés**

#### **Art. 16. Pouvoirs et Droits de vote.**

16.1. Chaque Part donne droit à son détenteur à une voix aux assemblées générales des Associés.

16.2. Chaque Associé peut désigner toute personne ou entité comme son mandataire, par procuration donnée par lettre, fax ou e-mail pour le représenter à une assemblée générale des Associés.

#### **Art. 17. Forme - Quorum - Majorité.**

17.1. Les Associés se réuniront aussi souvent que nécessaire sur convocation de l'Associé Commandité ou, en cas de pluralité des Associés Commandités, de tout Associé Commandité, la convocation étant faite au moins deux jours à l'avance. L'assemblée générale des Associés se tiendra au lieu indiqué dans la convocation.

17.2. Si tous les Associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Associés, il peut être renoncé aux formalités de convocation par écrit.

17.3. Sous réserve de l'article 17.5. de ce Contrat, les résolutions des assemblées générales des Associés seront valablement prises à la majorité simple des Associés présents ou représentés à l'assemblée.

17.4. Nonobstant l'article 17.3. de ce Contrat, l'assemblée générale des Associés ne délibérera valablement qu'à condition que l'Associé Commandité ou, en cas de pluralité des Associés Commandités, chaque Associé Commandité soit présent ou représenté.

17.5. Toute assemblée générale des Associés convoquée pour modifier une disposition ou pour refondre ce Contrat ne délibérera valablement qu'à condition que la moitié au moins des Parts en circulation soit présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications proposées à ce Contrat. Si le quorum de présence n'est pas satisfait, une seconde assemblée générale des associés peut être convoquée par lettre recommandée confirmée par accusé de réception démontrant la date de notification à chaque Associé. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de la précédente assemblée générale des Associés. La seconde assemblée des Associés délibérera valablement quel que soit le nombre de Parts représentées. Les résolutions sont valablement adoptées par les Associés représentant les trois quarts des Parts existantes et par l'Associé Commandité ou, en cas de pluralité des Associés Commandités, par chaque Associé Commandité. Contrairement à ce qui est dit précédemment, les résolutions concernant la modification de ce Contrat reflétant la cession d'une Part parmi les Associés, la cession de Parts de l'Associé Commanditaire à un tiers ainsi que l'admission d'Associés supplémentaires et l'émission de Parts à ces derniers, sont valablement adoptées par l'Associé Commandité ou, en cas de pluralité des Associés Commandités, par chaque Associé Commandité.

17.6. Les décisions des Associés peuvent être prises par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé aux Associés par écrit, en original, par télécopie ou e-mail. Les associés voteront en signant ladite résolution circulaire.

## V. Assemblée générale annuelle - Comptes - Affectation des résultats

### Art. 18. Assemblée générale annuelle.

18.1. Une assemblée générale des Associés, chargée d'approuver les comptes annuels de la SCS, sera tenue annuellement dans les six mois de la clôture de l'exercice social au siège social de la SCS ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation de l'assemblée.

### Art. 19. Exercice social.

19.1. L'exercice social de la SCS commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

19.2. Pour chaque exercice social, le(s) Associé(s) Commandité(s) dresse(nt) un inventaire et prépare(nt) les comptes annuels de la SCS conformément à la Loi.

### Art. 20. Affectation des résultats.

20.1. L'affectation et la distribution des bénéfices seront déterminées et, le cas échéant, décidées par l'assemblée générale des Associés, sur proposition du (des) Associé(s) Commandité(s).

20.2. Chaque Associé a le droit de participer aux bénéfices de la SCS proportionnellement au pourcentage du montant total de capital social qu'il possède dans la SCS, se composant de la valeur nominale des Parts détenues par lui dans la SCS plus, dans le cas des Associés Commanditaires, toutes les Primes des Associés Commanditaires liées aux Parts des Associés Commanditaires.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 21. Dissolution - Liquidation.

21.1. En cas de dissolution de la SCS, pour quelque raison et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs nommés par résolution de l'assemblée générale des Associés décidant d'une telle liquidation.

21.2. Cette assemblée générale des Associés déterminera également les pouvoirs et rémunération du ou des liquidateur(s).

### Art. 22. Distribution du boni de liquidation.

22.1. Après paiement de toutes les dettes de la SCS ou consignation de toutes sommes à cet effet, le boni de liquidation sera payé aux Associés, proportionnellement au pourcentage du montant total de capital social qu'ils possèdent dans la SCS, se composant de la valeur nominale des Parts détenues par ledit Associé plus, dans le cas des Associés Commanditaires, toutes les Primes des Associés Commanditaires liées aux Parts des Associés Commanditaires.

## VII. Disposition générale

### Art. 23. Application de la Loi.

23.1. Ce Contrat est soumis aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article 19.1, le premier exercice social de la SCS commencera à la date du présent acte et prendra fin le 31 décembre 2013.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés DECIDENT d'accepter la résiliation, avec effet immédiat, du mandat de Luis Armando Trillo en tant que gérant de International Reserves S.à r.l. et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de ses fonctions à compter de la date de sa nomination en tant que gérant de International Reserves S.à r.l. jusqu'à la date de la résiliation de son mandat.

#### *Sixième résolution*

Les Associés DECIDENT de confirmer que le siège social de la SCS est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

#### *Septième résolution*

Les Associés DECIDENT d'affecter le montant total de la prime d'émission présente sur le compte de prime d'émission de International Reserves S.à r.l. à la date du présent acte, au compte de Prime d'Emission de l'Associé Commanditaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la SCS ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont approximativement estimés à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande des même parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu aux mandataires des parties comparantes et ces derniers et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 mars 2013. Relation: EAC/2013/4317. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013073550/484.

(130090479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**Lloyds TSB International Liquidity, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 29.813.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013073630/14.

(130090395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

**Helix Offshore International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.689.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Helix Energy Solutions Group, Inc., a corporation incorporated and organized under the laws of the State of Minnesota, United States of America, having its registered office at 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Minnesota under number 4M-925,

here represented by Annick Braquet, employee, residing professionally in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Helix Offshore International Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand

Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's corporate object consists in the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased once or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Board can only validly deliberate and act if there is also at least one class A manager present or represented and at least one class B manager present or represented.

(vi) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, resolutions of the Board are also taken by the affirmative votes of at least one class A manager present or represented and at least one class B manager present or represented.

(vii) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(ix) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

**Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

**Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

**Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the annual General Meeting of the Company shall be held each year on the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

13.6. The annual accounts must be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies within the month of their approval by the annual General Meeting and at the latest within seven months after the date of closing of the financial year.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and decreased by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

### *Subscription and Payment*

Thereupon,

Helix Energy Solutions Group, Inc., represented as stated above, subscribes to twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by way of a contribution in cash in an aggregate amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000).

The amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Alisa B. Johnson, born on January 14, 1958, in New York, United States of America, with professional address at 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, United States of America;

- Anthony Tripodo, born on October 9, 1952, in New York, United States of America, with professional address at 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, United States of America; and

- Charles J McGregor, born on February 19, 1952, in New York, United States of America, with professional address at 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, United States of America.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Pietro Longo, born on September 13, 1970 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Andrew O'Shea, born on August 13, 1981, in Dublin, Ireland, with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

- Douwe Terpstra, born on October 31, 1958, in Leeuwarden, The Netherlands, with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trentième jour de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Helix Energy Solutions Group, Inc., une société formée et régie sous les lois de l'Etat du Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe à 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, Etats-Unis d'Amérique, inscrite au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Minnesota sous le numéro 4M-925,

représentée par Annick Braquet, employée, ayant sa résidence professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resta annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Helix Offshore International Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société consiste en la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et ins-

truments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

##### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B et où le Conseil ne délibère et n'agit alors valablement que si au moins un gérant de classe A soit présent ou représenté et qu'au moins un gérant de classe B soit présent ou représenté.

(vi) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, les décisions du Conseil soient adoptées par les votes affirmatifs d'au moins un gérant de classe A présente ou représentée et d'au moins un gérants de classe B présente ou représentée.

(vii) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, où la Société est alors engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq associés, l'Assemblée Générale annuelle de la Société se tiendra chaque année le premier mardi du mois de juin à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

13.6. Les comptes annuels doivent être déposés au Registre du Commerce et des Sociétés endéans le mois de leur approbation par l'Assemblée Générale annuel et au plus tard endéans les sept mois suivant la date de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions Générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

Sur ces faits,

Helix Energy Solutions Group, Inc., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de vingt mille dollars américains (USD 20.000).

Le montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.200.-

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Alisa B. Johnson, née le 14 janvier 1958 à New York, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située au 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, Etats-Unis d'Amérique;

- Anthony Tripodo, né le 4 octobre 1952, à New York, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située au 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, Etats-Unis d'Amérique; et

- Charles J McGregor, né le 19 février 1952, à New York, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située au 400 North Sam Houston Parkway East, Suite 400, Houston, TX 77060, Etats-Unis d'Amérique.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Pietro Longo, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Andrew O'Shea, né le 13 août 1981 à Dublin, Irlande, dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

- Douwe Terpstra, né le 31 octobre 1958 à Leeuwarden, Hollande, dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 juin 2013. Relation: LAC/2013/25029. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013073520/529.

(130090535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Eagle Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 88.685.

—  
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 21 mai 2013 à 11h30

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de J H van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1<sup>er</sup> juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

EAGLE TRADING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013073423/18.

(130091103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Aesa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 170.000.

Les comptes annuels, pour la période du 12 juin 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Référence de publication: 2013073225/11.

(130090631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---

**Albra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 9, Marbuengerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073251/10.

(130091042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

---